

INTERVIEW DE M. JEAN-PHILIPPE BRUN

Pdt. de la Commission Formation de la CRESS Île-de-France

Pdt. Président de l'ADESS 95

Suite à la publication de notre Policy Paper « Green deal et Économie Sociale et Solidaire : Enjeux et Perspectives », M. Jean-Philippe Brun, acteur de l'ESS en France répond aux questions de POUR LA SOLIDARITÉ-PLS sur liens entre objectifs de transition écologique et ESS.

1. EN QUOI LE GREEN DEAL INTÉRESSE-T-IL UN ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE COMME VOUS ?

Le Green Deal (ou Pacte vert pour l'Europe) a été adopté par la Commission européenne le 19 décembre dernier dans le double but de "relever les défis climatiques et ceux liés à l'environnement" et de "transformer l'économie pour un avenir durable". Le promoteur de l'ESS que je suis se retrouve pleinement dans ce contenu et dans ce double horizon d'attente et ce, pour trois raisons principales :

- les défis posés démontrent une grande ambition transformatrice de notre société dans son ensemble. L'ESS telle que j'en conçois les responsabilités au sein d'une socio-économie plurielle, aussi.
- les défis posés s'inscrivent à la fois dans le temps court de la nécessité - celui de l'urgence de réponses concrètes, fortes et coordonnées face à des constats alarmants - et dans le temps long de la réflexion collective - celui de la prise en compte des apports et des empreintes des générations passées, de la prise en compte des réalités et contraintes du temps présent, et surtout celui d'une redevabilité de la préservation de leur qualité de vie aux générations futures. L'ESS telle que j'en conçois l'inscription dans l'histoire est bien à la fois cette "fille de la nécessité" porteuse de solutions pragmatiques et immédiates, et cette "fille de la réflexivité" porteuse de solutions pondérées, arbitrées, balancées certes ... mais souvent pertinentes.
- les défis posés obligent à une mobilisation organisée de tout un faisceau d'acteurs - économiques, institutionnels aussi bien que simples citoyens particuliers - à des échelles d'intervention différentes, depuis l'échelon continental européen jusqu'à l'échelon municipal et au sein même du foyer, échelles différentes mais toujours situées, c'est à dire ancrées et articulées. L'ESS n'incarne-t-elle pas aussi, cette capacité de mobilisation et de co-construction aux échelons congrus ? C'est en tout cas l'image d'elle que je souhaite promouvoir et mettre en œuvre dans mes activités d'ensembliser territorial de l'ESS.

2. SELON VOUS, EN QUOI L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLID AIRE EST-ELLE INDISPENSABLE POUR LA RÉUSSITE DU GREEN DEAL ?

Au-delà des affinités de sens que j'ai essayé de rendre précédemment, et puisque vous assignez à l'ESS un niveau de responsabilités très élevé (et flatteur) au point d'en interroger la possibilité du caractère indispensable à la réussite du Green Deal !, j'essaierai de faire ressortir deux points saillants (mais il y en a beaucoup d'autres), qui me semblent d'excellentes raisons d'associer et d'attacher résolument les volontés, ambitions et projets de société portés par Le Green Deal et par l'ESS dans toutes leurs composantes et dimensions :

- les deux projets se caractérisent par une même transversalité dans leur ampleur : transversalité de champs – économique, social, politique, culturel, environnemental évidemment –, transversalité d'acteurs et d'agents – publics et institutionnels, privés, personnes morales, individus, agents économiques ou porteurs de plaidoyer... –, transversalité opératoire puisque convoquant tous les niveaux d'intervention – macro, méso et micro – pour gage de leur bonne fin, transversalité géographique enfin puisque traversant et dépassant les continents dans leur ambition même, dans leur capacité d'entraînement, entraînement des autres blocs continentaux s'agissant de l'Union européenne, entraînement des autres formes et modes d'économie s'agissant de l'ESS.
- les deux projets prétendent à une même universalité dans leur finalité, celle d'une société tout simplement plus vivable, plus soutenable, plus fraternelle, plus respectueuse des altérités et modes de vie de chacun.e sur une planète unique à partager entre toutes les formes du vivant. Et ainsi, si je puis m'autoriser à reprendre un terme forgé par Edouard Glissant dans un autre contexte anthropologique, viser et vivre pleinement notre "mondialité" coopérative plutôt que d'entretenir, tout en la redoutant notre "mondialisation" compétitive.

3. QUELLES RECOMMANDATIONS FORMULERIEZ-VOUS POUR LES DÉCIDEURS POLITIQUES EUROPÉENS ?

Je n'aurai pas la prétention de formuler des recommandations expresses aux dirigeants politiques européens dont je maîtrise imparfaitement les nombreuses contraintes institutionnelles qui cernent leurs meilleures intentions et actions et dont je sais que certains pour les champs qui m'occupent sont des promoteurs de premier plan de l'ESS, telle en tout cas qu'elle est comprise et conçue à l'échelon de l'UE.

Aussi, me contenterais-je d'exprimer une crainte en rapport avec l'une des idées-force du Green Deal tel que présenté par Madame la Présidente von der Leyer le 19 décembre dernier et de reprendre une suggestion (partagée par bien d'autres promoteurs de l'ESS) pour offrir une mesure renouvelée et une meilleure tenue de cap tant à la mise en œuvre du Green Deal qu'à une évaluation construite et

partagée de l'impact de l'ESS.

Ma crainte est à la lecture lors de son lancement de la présentation du Green deal comme "une nouvelle stratégie de croissance". Je salue la nouvelle stratégie mais suis plus circonspect sur la réaffirmation du paradigme très mainstream de la croissance en ce sens qu'elle ne représente pas à mes yeux une fin en soi, mais l'un des moyens au service d'un développement harmonieux et durable.

Or, ce moyen a prouvé sur les deux siècles passés, au-delà d'indéniables et majeures réussites, sa propension éclatante à entretenir, à développer pour certains, les inégalités et sa propension non moins éclatante à puiser éhontément dans les ressources naturelles et à développer corrélativement toutes sortes d'externalités négatives... que l'objet même du Green Deal se propose avec termes et ambitions chiffrés de relever et d'inverser !

Un découplage entre croissance économique, aussi verte soit-elle, et Green Deal me semble devoir être considéré pour des *scenarii* encore à construire de réussite (indispensable) de ce dernier. Mon idée est que c'est plutôt du côté d'un couplage affirmé entre Green Deal et renforcement d'un véritable "Socle européen des droits sociaux" qu'il convient de trouver le bon schéma global d'orientation pour la Commission von der Leyen.

Ma suggestion, partagée par beaucoup et ici réaffirmée, vise précisément à tenter de sortir de la possible vaine poursuite ou aporie d'une croissance compatible avec les objectifs climatiques et environnementaux du Green Deal (et des 17 objectifs 2030 de DD des Nations-Unies). Si (presque) tout le monde s'accorde à trouver des limites et des lacunes à l'outil PIB / PNB comme indicateur unique de performance, et si beaucoup ont développé depuis des indicateurs plus qualitatifs, englobants, souvent pertinents, aucun de ces indices composites - pas plus que les nombreux indicateurs et grilles disponibles de mesure d'impact économique, social, sociétal et environnemental de réalisations de l'ESS - ne fait consensus minimal pour prétendre devenir opératoire à l'aune des ambitions et objectifs poursuivis.

Si je ne doute pas d'une réelle volonté et prise de conscience politique à tous niveaux de la nécessité absolue de construire un avenir meilleur et de s'en donner de forts moyens, il me semble incomber à la recherche internationale mobilisée à cet effet et au plus haut niveau de fournir les outils d'un nouveau langage commun, celui que partageront, ou pas, les générations futures qui, depuis Bourgeois en passant par Brundtland et aujourd'hui le Green Deal, on le sait, attendent tout de nous.